



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 2 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stéphane Le Foll remet les Trophées de l'agro-écologie 2016-2017

Jeudi 2 mars, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et Porte-parole du Gouvernement, a remis les deux prix des Trophées de l'agro-écologie en présence de Périco Légasse, président du jury national, sur le stand du ministère au Salon de l'agriculture.

Ce sont ainsi deux porteurs de projet qui sont récompensés pour leur engagement en faveur d'une agriculture économiquement, environnementalement et socialement plus performante. Ils reçoivent ainsi un prix de 10 000€ de la part du Crédit agricole, partenaire des Trophées de l'agro-écologie.

Le GIEE « La clé des champs fleuris », lauréat du Grand prix de la démarche collective

L'un des prix, le Grand prix de la démarche collective, souligne la priorité donnée à l'action collective d'agriculteurs et d'agricultrices engagés dans l'agro-écologie. Pour cette édition 2016-2017, le Groupement d'intérêt économique et environnemental « La clé des champs » a été récompensé pour son projet « Fricato : les éleveurs ne s'en frichent plus ! ».

En lien avec les collectivités territoriales, ce collectif d'éleveurs ovins catalans a travaillé pour la remise en culture de friches, leur permettant d'assurer leur approvisionnement en fourrages. Cette association a diminué les coûts liés à l'achat de fourrages à l'extérieur et permis la conversion à l'agriculture biologique de deux exploitations.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Le prix de l'innovation décerné à Felix Noblia, de la société Larrous

Le Prix de l'innovation 2016-2017, qui valorise la démarche individuelle d'un exploitant particulièrement innovant dans ses pratiques agro-écologiques, est remis à Felix Noblia, de la société Larrous, pour la direction de son exploitation en polyculture élevage.


Située dans le piémont basque en Nouvelle Aquitaine, l'exploitation comprend cent hectares dont quarante de prairies et un cheptel d'une cinquantaine de vaches allaitantes. Un ensemble de leviers techniques, tels que le semis direct sous couvert végétal, l'allongement des rotations ou encore autoproducteur de semences lui ont permis de stopper l'érosion des sols et de diminuer ses charges de 200 euros par hectare.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Au cours de la cérémonie, Stéphane Le Foll a tenu à saluer le renforcement de l'ancrage du projet agro-écologique en France. A travers une enquête BVA menée entre le 12 décembre 2016 et le 6 janvier 2017 auprès d'un panel représentatif de plus de 800 agriculteurs, **83 % des agriculteurs affirment avoir déjà entendu parlé d'agro-écologie** en 2016 contre 79 % en 2015 et 50 % en 2014. À ce jour, **46 % se sont déjà engagés dans cette démarche.**